

Destinataires : Directeurs d'unité

Copie : directeurs de département MNHN, membres du conseil de l'ED

Objet : Rôle des représentants de l'ED 227 MNHN-UPMC dans les comités de suivi des thèses

Pour faciliter l'application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 7 août 2006 sur la formation doctorale prévoyant que les ED « s'assurent de la qualité de l'encadrement des doctorants par les unités et équipes de recherche, veillent au respect de la charte des thèses prévue par l'arrêté du 3 septembre 1998 susvisé et la mettent en œuvre », le conseil de l'ED 227 « Sciences de la Nature et de l'Homme : évolution et écologie » a approuvé le principe que chacun des comités de suivi de thèse comporterait obligatoirement un de ses membres. Cette décision a déjà été prise avec succès dans de nombreux autres établissements.

Le comité de suivi de thèse (avec ou sans représentant de l'ED) a été créé pour s'assurer que le déroulement de la thèse se passe comme prévu et, dans le cas contraire, pour définir une stratégie de rechange, éventuellement évolutive. La direction de l'ED ne peut cependant pas être présente à tous les comités de thèse, elle délègue donc cette responsabilité aux membres de son conseil avec un représentant de l'ED par unité ou par site (exemple Roscoff). Pour les grandes unités ou les sites comportant beaucoup de doctorants, le représentant peut être aidé par un adjoint approuvé par l'ED.

Les représentants sont coordonnés par la conseillère doctorale, Dominique Grimaud Hervé, avec qui ils doivent prendre contact s'ils considèrent que l'ED doit intervenir pour garantir le bon déroulement de la thèse ou le respect des trois ans.

Dominique Grimaud-Hervé peut être contactée lors de la constitution/réunion du Comité s'il existe un doute sur la personne à inclure dans le comité (dgherve@mnhn.fr).

Le rôle du représentant de l'ED n'est pas de porter un quelconque jugement sur l'encadrement mais est un membre à part entière ayant juste plus à l'esprit les contraintes administratives auxquelles les experts scientifiques du comité peuvent ne pas penser, songeant avant tout à faire des suggestions sur les méthodes et les orientations du travail.

Le représentant de l'ED doit s'entretenir avec le doctorant seul, avec les membres extérieurs seuls et avec le ou les encadrant(s) seul(s). Ce temps d'échanges est sous couvert de confidentialité et est organisé avant ou après le comité de suivi de thèse.

Le comité de suivi est avant tout un comité de pilotage de projet ; en cas de conflit, les encadrants ou le doctorant ou les deux peuvent s'en ouvrir à la conseillère doctorale ou au représentant de l'ED à n'importe quel moment du déroulement de la thèse. Par souci de confidentialité, la direction de l'ED n'est mise au courant du conflit qu'avec l'accord de la personne ayant fait la démarche. Dans tous les cas, la conseillère de l'ED ou le référent de l'ED peuvent jouer un rôle de médiateur et, s'ils décèlent une situation de souffrance psychologique, demander à l'ED d'informer le médecin d'établissement.

L'imprimé à utiliser pour le PV est disponible sur le site du MNHN (http://www.mnhn.fr/sites/mnhn.fr/files/documents/f.2.2.3.1_guide_pour_rapport_du_comite_de_these_mnhn.pdf). Il doit être rédigé par un membre extérieur et signé par tous les présents sauf le représentant de l'ED.

Merci par avance de bien vouloir diffuser largement cette information au sein de vos unités.

Tableau des représentants de l'ED. Le tableau figure le cas général ; l'important est qu'un représentant de l'ED fasse partie de tous les comités de suivi mais en cas de nécessité (par exemple si le représentant est lui-même directeur de la thèse) un autre représentant peut-être choisi.

Unité ou site	Représentant(e)	Adjoint(e)
UMR 8560	Sylvie Le Bomin	
UMR 7206	Sylvie Le Bomin	
UMR 208	Sylvie Le Bomin	
UMR 7207	Antoine Zazzo	
UMR 7590	Gaël Clément	Véronique Barriel
UMR 7179	Pierre-Yves Henri (à confirmer)	
UMR 7204	Nathalie Machon	Sandrine Pavoine
UMR 7209	Gaël Clément	Véronique Barriel
UMR 7208	Sophie Berland	
UMR 7196	Anne-Laure Guieysse-Peugeot	Séverine Zirah
UMR 7221	Anne-Laure Guieysse-Peugeot	Séverine Zirah
UMR 7245	Séverine Zirah	
UMR 7205	Jérôme Sueur	Vincent Debat et Violaine Llaurens
USR 3224	Séverine Zirah	Anne-Laure Guieysse-Peugeot
UPR 2147 Evol. Hum. Equipe extérieure CNRS	Sylvie Lebomin	
UPR 2301 ICSN Equipe extérieure CNRS	Séverine Zirah	Anne-Laure Guieysse-Peugeot
CEA Saclay SIMOPRO Equipe extérieure CEA	Anne-Laure Guieysse-Peugeot	Séverine Zirah
UMR 8227 Roscoff	Frédérique Viard	Christophe Destombe
UMI 3614 Roscoff	Frédérique Viard	Marcellino Susuki
UMR 7144 Roscoff	Frédérique Viard	Christophe Destombe
UPR 9034 Equipe extérieure IRD	Jérôme Sueur	ou assistants
USR 3579 Banyuls	Frédérique Viard	Christophe Destombe
USR 7618	Isabelle Dajoz	David Laloi